

Le Centre d'information pour les nouveaux-venus reprend le service clientèle sur place à partir du 10 juin

À partir du 10 juin le Centre d'information pour les nouveaux-venus reprend le service clientèle sur place après la suspension d'activités depuis le 13 mars vu l'état d'urgence déclaré afin de limiter la propagation du Covid-19. **Les clients sont priés de prendre rendez-vous préalablement, car les services ne seront rendus que sur réservation dans le respect de toutes les mesures de sécurité sanitaire !**